

## Services publics

### Les démarches en mairie ?

Respectant les consignes de l'Etat, l'accueil physique de la Mairie est fermé pendant une durée indéterminée.



Toutes les démarches n'ayant pas un caractère d'urgence sont à reporter.

Seuls les actes d'état civil suivants sont réalisables sur rendez-vous :

- Acte de reconnaissance
- Acte de décès

**Une permanence téléphonique est maintenue aux heures habituelles d'ouverture : appelez-nous, nous vous orienterons quelle que soit votre demande !**

**du lundi au jeudi : de 9h-12h /14h-17h**

**Le vendredi de 9h-12h/ 14h -17h30**

**le samedi : de 9h à 12 h**

**Tél. : 02 99 98 81 11**

N'hésitez pas à communiquer par mail, nous y répondrons dans les meilleurs délais :

**[mairie@romagne35.com](mailto:mairie@romagne35.com)**

AGENCE POSTALE  
COMMUNALE



LA POSTE

### Et l'agence postale ?

L'agence postale de Romagné est fermée hormis les vendredis matin de 8h30 à 13h. Les démarches restent possibles au bureau de Poste de Fougères. Si vous ne pouvez pas vous déplacer à Fougères, contactez-nous au 02 99 98 81 11.

### Qu'en est-il de l'entretien des espaces communaux ?

Ces missions ne sont pas prioritaires pour l'Etat. Les services techniques n'interviendront qu'en situation d'urgence.

**Dispositif Argent de poche** : Il n'aura pas lieu durant les vacances de Pâques 2020.

## COVID-19 – Informations utiles sur l'organisation des services publics



**Pensez à consulter régulièrement notre site internet : <http://www.romagne35.com/page-InfoCoronavirus-1.1.php>**

## ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
arrêter les embrassades**

## Les mesures spécifiques liées à l'épidémie : La fermeture des équipements communaux

Sont fermés au public depuis le 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre :

- L'école Lucie Aubrac
- La salle arc-en-ciel (restaurant scolaire)
- l'ALSH et les services périscolaires
- Les espaces jeux (salle des castors)
- Le bureau du RIPAME
- La salle des sports et les vestiaires football
- La salle Atrium et ses annexes

## L'interdiction d'accès à certains espaces extérieurs :

- Les terrains de football
- Le skate-park
- L'aire de jeux Horndon on the Hill
- Le terrain de pétanque

## Accueil des enfants de personnels impliqués dans la gestion de crise

La semaine, les écoles mettent en place un dispositif d'accueil des enfants dont au moins un parent entre dans la catégorie des personnels impliqués dans la gestion de la crise sanitaire (personnel soignant, gendarme, éducateur, personnel de l'ARS). Si vous êtes dans ce cas, il convient de continuer à vous adresser aux Directeurs des établissements.



Le week-end, les mercredis et pendant les vacances de Pâques, si vous ou votre conjoint êtes des personnels impliqués dans la gestion de la crise sanitaire (soignant, gendarme, personnel ASE, ARS), vous pouvez vous adresser à Cécile Brossier, coordinatrice enfance au **06 45 96 14 57** pour que votre enfant soit accueilli par des animateurs communaux.

## Services publics Déchets ménagers, déchets verts et sacs jaunes



- La collecte des **ordures ménagères** est actuellement la priorité du SMICTOM du Pays de Fougères
- **La collecte des sacs jaunes va être ralentie.** Vous êtes invités à stocker exceptionnellement les bouteilles plastiques, les boîtes de conserves et canettes, les briques carton.  
**Ne les déposer surtout pas dans le bac des ordures ménagères,**  
En cas de problèmes de stockage, contacter le syndicat.
- Les déchetteries sont fermées, faites une place à vos **déchets verts** dans un petit coin de votre terrain ou contactez les mercredis de 14h à 17h30 le 02 99 94 45 22, des experts vous conseillerons pour les gérer.

## Fougères agglomération

**FOUGÈRES**  
AGGLOMÉRATION

Sont actuellement fermés :

- L'école d'arts plastiques
- La galerie d'art Albert Bourgeois
- Le conservatoire de musique
- Les médiathèques dont celle de Romagné
- La base de loisirs de Chênedet
- La piscine, Aquatis

Réalisé par la commune de Romagné le 26/03/20  
dernière mise à jour le 16/04/2020

## COVID-19 – Informations utiles



Mairie : 02 99 98 81 11

ou [mairie@romagne35.com](mailto:mairie@romagne35.com)



## Coronavirus

Et si on s'organisait entre voisins?

Téléchargez gratuitement le pack  
« Coronavirus » sur [www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

RESEAU  
NATIONAL  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
PUBLIQUES COLLECTIVITÉS  
TERRICTORIALES

ADDER LA MONDIALE

VOISINS  
SOLIDAIRES

## Les commerces sur la commune, contactez-les !



Boulangerie Ferron : 02 99 98 85 53

Au Fournil de Morwenna : 02 99 98 81 19

Boucherie – Charcuterie Chez Jipé : 02 99 98 93 21

Producteurs de Légumes Mr Boscher : 06 10 76 46 72

<https://www.facebook.com/maraichersRomagne.boscher/>

Revendeur de viande - Viande terroir  
français M.Chassaing : 06 40 22 43 75

Producteur de viande bovine : [lafermegilaudais.fr](http://lafermegilaudais.fr) :  
06 03 52 35 05

## Et vous ? Comment revoir votre organisation ?



Famille, voisins, amis.....Ne laissez personne sans nouvelles ! Téléphonnez, rompez la solitude d'un voisin, ami, membres de la famille !

## Quelques outils :

- Kit coronavirus Voisins solidaire sur <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/>
- Réserve civique : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>